

## **POL 2560 – Action collective et politique**

**Hiver 2023**

**Horaire : Jeudi, 8h30 à 11h30, examen final à remettre le 28 avril**

Chargée de cours : Alexia Renard

Bureau : C-3126

Disponibilité : sur rendez-vous (présentiel ou Teams)

Courriel : [alexia.renard@umontreal.ca](mailto:alexia.renard@umontreal.ca)

---

### **Approche et objectifs :**

Mobilisation citoyenne contre un projet de développement industriel, prise de parole sur les réseaux sociaux, interpellation des élus, manifestation pour la justice climatique : les actions collectives sont nombreuses et ont lieu dans divers espaces, de la rue à la sphère parlementaire. Elles contribuent aux avancées sociales, s'invitent dans les débats partisans, trouvent des relais dans les médias, peuvent déboucher sur des lois ou donner naissance à des contre-mouvements. En bref, l'action collective tient une place centrale dans la vie politique.

Objet hybride, celle-ci a toutefois longtemps été en marge de la science politique : les acteurs collectifs agissent en effet au sein des institutions, mais la plupart du temps à l'extérieur. Depuis les années 1970, les travaux se sont cependant multipliés pour donner naissance à ce qu'on nomme la sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux. C'est à partir de ces outils théoriques que nous travaillerons.

Dans ce cours, vous apprendrez à utiliser les principales approches du champ pour appréhender l'action collective à différentes échelles d'analyse (macro, méso, micro). Sur le plan micro, nous parlerons par exemple de l'engagement individuel. Sur le plan méso, nous aborderons, entre autres, la question des répertoires d'action. Sur le plan macro, on s'arrêtera sur les contextes politiques dans lesquels émergent et se développent l'action collective et plus généralement les mouvements sociaux.

Outre les deux premières séances qui sont consacrées à l'introduction et à des enjeux de définition, le cours est divisé en trois blocs :

BLOC 1 : Approches structuralistes et rationalistes

BLOC 2 : Approches culturelles

BLOC 3 : Études de cas

Dans le premier bloc, nous étudierons les approches structuralistes, qui s'intéressent notamment aux institutions politiques, et les approches rationalistes, qui se concentrent sur les stratégies des acteurs. Dans le deuxième bloc, nous parlerons des approches qui, constatant les limites de leurs prédécesseuses, ont (ré)introduit dans l'analyse les dimensions cognitives et culturelles ainsi que le rôle des identités. Dans le

dernier bloc, nous travaillerons à partir d'études de cas et analyserons différentes mobilisations sociales contemporaines.

Note importante :

Par manque de temps, nous abordons peu l'action collective et mouvements sociaux qui se développent dans des contextes autoritaires. Certains objets seront également laissés de côté (par exemple, le syndicalisme, la transnationalisation de l'action collective, etc.)

### **Pédagogie :**

Ce cours sera essentiellement magistral et donné en présentiel, en fonction des conditions sanitaires. Des réflexions collectives en petit ou grand groupe seront régulièrement organisées. Nous étudierons également des documentaires pendant la session.

\*\*\* Les modalités pédagogiques et les modes d'évaluation peuvent faire l'objet de modifications en cours de session. Merci de consulter StudiUM régulièrement pour les mises à jour. \*\*\*

### **Livres généralistes sur les mouvements sociaux (non obligatoires) :**

- Neveu, Erik. 2019. *Sociologie des mouvements sociaux*. La Découverte. (Disponible par l'UdeM sur la plateforme Cairn).
- Della Porta, Donatella, et Mario Diani. 2020. *Social Movements: an introduction* (Third). Wiley-Blackwell. (Disponible par l'UdeM sur la plateforme ProQuest)
- Mathieu, Lilian, Olivier Fillieule et Cécile Péchu. 2020. *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2<sup>e</sup> ed. Presses de Sciences Po. (Disponible par l'UdeM sur la plateforme Cairn).

Les deux premiers livres sont également disponibles à la librairie de l'UdeM.

### **Évaluation :**

#### **1. SIMULATION – COMMISSION PARLEMENTAIRE SPÉCIALE SUR LA HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ AU QUÉBEC**

Printemps 2012. Le gouvernement libéral décide d'augmenter les frais de scolarité des universités et des cégeps au Québec. La réaction est immédiate : la majorité des associations étudiantes obtiennent un mandat de grève. La contestation se propage rapidement au reste de la société québécoise.

L'Assemblée nationale constitue dans l'urgence une commission parlementaire spéciale pour statuer sur l'augmentation des frais. Le but de l'exercice est de vous mettre « dans la peau » d'un acteur politique de la crise sociale (association étudiante, fédération d'association étudiante, organisme communautaire, syndicat de professeurs ou autre type de syndicat, groupe citoyen, groupe de parents, parti politique, université, opposition officielle, etc.) et de défendre vos revendications.

La simulation consiste en une audition publique de la commission.

À l'oral (15 min), vous devrez : 1-formuler et défendre des revendications ou plus largement les positions politiques de votre acteur collectif ; 2-répondre aux questions de la commission, constituée de trois députés d'obédiences politiques différentes.

Vous pouvez aussi décider, selon l'orientation choisie par votre groupe, de boycotter la commission spéciale ou de contester sa légitimité. Vous devez en justifier la raison. Dans ce cas, vous devez tout de même effectuer une prestation orale (15 min) lors d'une conférence de presse devant des journalistes en expliquant 1- pourquoi vous boycottez la commission spéciale 2- quelles sont vos revendications et positions politiques et 3- répondre aux questions de trois journalistes issus de trois médias différents.

**À l'écrit**, chaque groupe devra remettre, le jour de l'oral, **un mémoire** de 5 à 8 pages environ. Le mémoire devra comporter 1-un résumé de vos revendications et/ou des positions politiques de votre groupe, 2-une identification de vos alliés et de vos adversaires (expliquer pourquoi) 3-un plan de négociation (si applicable) 4-un plan d'action pour parvenir à vos objectifs, en cohérence avec les orientations de l'acteur que vous incarnez (à justifier).

Si vous choisissez de boycotter la commission spéciale, vous devrez remettre **une lettre d'opinion** de 5 à 8\* pages au média écrit de votre choix. Vous devez respecter les règles élémentaires des lettres d'opinion (en vous inspirant des meilleures pratiques en la matière).

Individuellement, vous devez également remettre un travail écrit de 2 pages **de rétroaction sur votre expérience au cours de la simulation**. Des consignes plus détaillées vous seront fournies sur Studium.

\*Pour les besoins de la simulation et par souci d'équité, la lettre est peu plus longue que ce qui se fait en réalité.

Soyez inventifs ! L'idée n'est pas de coller aux événements du Printemps érable mais de s'en inspirer pour construire les revendications et les actions de votre acteur collectif. Le but de l'exercice est de vous faire prendre conscience de l'intérieur des enjeux auxquels font face les acteurs collectifs.

Vous trouverez ci-bas une liste d'acteurs politiques au choix. Vous pouvez inventer des noms pour votre acteur politique et proposer d'autres acteurs politiques (à valider auparavant avec la chargée de cours ou l'auxiliaire d'enseignement). Vous pouvez vous inspirer des événements du Printemps érable ou vous en éloigner : encore une fois, laissez libre cours à votre créativité.

Deux séances seront consacrées à cette simulation lors des séances du **16 et du 23 mars**. Le mémoire et l'oral sont des travaux d'équipe.

Exemples d'acteurs politiques/collectifs :

- Une association étudiante universitaire « modérée »
- Une fédération des associations étudiantes
- Une association étudiante universitaire « radicale »
- Le ministère de l'Éducation
- Un syndicat de professeurs.es
- Une association étudiante de cégep « modérée »
- Une association étudiante de cégep « radicale »
- Un groupe de parents
- Un parti politique

- Une association des travailleuses et travailleurs
- Un collectif citoyen
- Une association étudiante *pour* la hausse des frais

Etc.

Pour en savoir plus sur les consultations publiques des commissions parlementaires :

<https://www.assnat.gc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/participer-consultation-publique/index.html>

Pour en savoir plus sur les commissions parlementaires

<https://www.assnat.gc.ca/fr/patrimoine/lexique/commission-parlementaire.html>

## **2. EXAMEN FINAL :**

Trois questions à long développement seront disponibles dès le **13 avril** et sont à remettre au plus tard le **28 avril** sur Studium en format **word uniquement**. Vous devez répondre à deux questions sur les trois proposées.

Votre travail doit comporter 15 pages hors bibliographie (5000 mots +/- 10 %), interligne 1,5 et une bibliographie.

**Style de citation imposé : auteur-date Chicago, version française.** Voir :

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

Il est fortement recommandé d'utiliser un gestionnaire de citations et de références (Zotero est un bon outil pour cela, gratuit. Le site de la bibliothèque de l'UdeM explique comment s'en servir).

## **3. PARTICIPATION EN CLASSE :**

La participation est notée selon votre présence aux séminaires ainsi qu'une autoévaluation à la fin de la session.

## **4. ÉTUDE DE CAS :**

Vous devez analyser une mobilisation sociale ou un conflit politique présentés dans l'un des documentaires ou étude de cas présentés en classe vous appuyant sur la littérature et en utilisant les outils théoriques du cours.

La date limite pour remettre l'étude de cas est le 6 avril au plus tard (vous pouvez remettre votre travail à n'importe quel moment de la session avant cette date)

Votre travail doit comporter environ 8 pages hors bibliographie, interligne 1,5 (2600 mots +/- 10 %) et une bibliographie.

Des consignes plus précises seront déposées dans Studium.

### Résumé des évaluations

Format	Pondération	Critères	Remise
Simulation	35 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Oral (15 min) : 15 % (note collective)</li> <li>– Mémoire ou lettre d'opinion : 15 % (note collective)</li> <li>– Rétroaction sur votre expérience (2 pages, note individuelle) : 5 %</li> </ul>	<p>Le <b>16 ou le 23 mars</b> pour l'oral <b>et</b> l'écrit, selon votre date de passage</p> <p>Le <b>30 mars</b> pour la rétroaction individuelle</p>
Examen final	40 %	Questions à développement long (15 pages environ) (questions disponibles sur Studium le 13 avril)	À remettre au plus tard le <b>28 avril</b>
Participation	10 %	Présence aux activités et participation active	
Étude de cas	15 %	8 pages environ	À remettre au plus tard le <b>6 avril</b> (peut-être remis n'importe quand avant)

## Séances et lectures

### INTRODUCTION GÉNÉRALE

#### SÉANCE 1 : Présentation du plan de cours

Lectures obligatoires :

- Cefai, Daniel. 2007. « Introduction générale » dans *Pourquoi se mobilise-t-on? Les théories de l'action collective*. Paris : La Découverte.
- Fillieule, Olivier. 2009. « De l'objet de la définition à la définition de l'objet. De quoi traite finalement la sociologie des mouvements sociaux ? », *Politique et Sociétés*, 28(1), 15-36.

#### SÉANCE 2 : Mouvement social, action collective, action politique : de quoi parle-t-on ?

19 janvier 2023

Lectures obligatoires :

- Diani, Mario. 1992. « The Concept of Social Movement ». *The Sociological Review*, 40(1), 1 – 25. <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.1992.tb02943.x> (Disponible traduit en français sur Studium).
- Dufour, Pascale et Christophe Traisnel. 2009. « Aux frontières mouvantes des mouvements sociaux, ou quand les partis politiques s'en mêlent. Le cas du souverainisme au Québec ». *Politique et Sociétés* 28, 1 : 37–62. <https://doi.org/10.7202/001724ar>

Lecture optionnelle :

- Fillieule, Olivier et Bernard Pudal. 2010. « Sociologie du militantisme. Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête », dans *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, dirigé par Éric Agrikoliansky. La Découverte, 163-184.

## BLOC 1 – LES APPROCHES STRUCTURALISTES ET RATIONALISTES

### SÉANCE 3 : La théorie de la mobilisation des ressources 26 janvier 2023

Projection documentaire : *Qu'est-ce que la démocratie ?* Astra Taylor, 2018.

Lectures obligatoires :

- Grossman, Emiliano, et Sabine Saurugger. 2012. Chapitre I - Les paradoxes de l'action collective ou le long chemin de l'intérêt au groupe. Dans : *Les groupes d'intérêt : Action collective et stratégies de représentation*, dirigé par Emiliano Grossman et Sabine Saurugger : 23-54. Paris : Armand Colin. (lire de la page 23 à 32). <https://doi.org/10.3917/arco.gross.2012.01.0023>
- Chazel, François. 2020. « Mobilisation des ressources ». Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e éd, dirigé par Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu : 398-403. Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2020.01.0398>.

Lectures optionnelles :

- John D. McCarthy et Mayer N. Zald. 1977. "Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory", *American Journal of Sociology*, 82(6), 1212-1241.

### SÉANCE 4 : Répertoires d'action collective et structure des opportunités politiques 2 février 2023

Lectures obligatoires :

- Fillieule, Olivier, et Lilian Mathieu. 2020. « Structure des opportunités politiques ». Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux.*, 2e éd, sous la direction de Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu : 573-80. Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2020.01.0573>.
- Kriesi, Hanspeter. 2009. « Les mouvements sociaux et le système politique : quelques remarques sur les limites de l'approche du processus politique. » *Sociologie et sociétés*, 41(2), 21–38

Lectures optionnelles :

- Fillieule, Olivier. 2006. « Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion des structures d'opportunités ». Dans *La Turquie conteste. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, CNRS Éditions.
- Tilly, Charles, et Sidney Tarrow. 2015. « Régimes, répertoires et opportunités », *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Rachel Bouyssou. Presses de Sciences Po, 93-128.

## BLOC 2 – LES APPROCHES COGNITIVES ET CULTURELLES

### SÉANCE 5 : Cadrages et identité collective

9 février 2023

Lectures obligatoires :

- Robert D. Benford et David A. Snow. 2012. « Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan », *Politix*, 25(99), 219-255.
- Voegtli, Michaël. 2020. « Identité collective ». Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2<sup>e</sup> ed, sous la direction de Olivier Fillieule, Lilian Mathieu et Cécile Péchu : 308-13. Références. Paris : Presses de Sciences Po.  
<https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2020.01.0308>.

Lectures optionnelles :

- Melucci, Alberto. 2016. « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques. » *Lien social et Politiques*, 75, 173–190.

### SÉANCE 6 : Émotions et mouvements sociaux

16 février 2023

**Projection documentaire : Objectif HIRAK. Redha Menassel, 2020, ou la Bataille de la plaine, 2019 (vote par les étudiant-e-s)**

Lectures obligatoires :

- Traïni, Christophe et Johanna Siméant-Germanos. 2009. « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? » Dans : *Émotions... Mobilisation !*, sous la direction de Christophe Traïni : 11-34. Paris : Presses de Sciences Po.  
<https://doi.org/10.3917/scpo.train.2009.01.0011>
- Blais, Mélissa. 2021. « Ce que la peur fait à l'engagement féministe », *Lien social et Politiques*, (86), 94–112.

Lectures optionnelles :

- Traïni, Christophe. 2010. « Des sentiments aux émotions (et vice-versa). Comment devient-on militant de la cause animale ? », *Revue française de science politique*, 60(2), 335-358.



**SÉANCE 7 : Mouvements féministes et apports féministes au champ  
23 février 2023**

**Projection documentaire : Argentine : la révolte des femmes, ARTE 2019.**

Lectures obligatoires :

- Laure Bereni et Anne Revillard. 2012. « Un mouvement social paradigmatique ? Ce que le mouvement des femmes fait à la sociologie des mouvements sociaux », *Sociétés contemporaines*, 85, 17-41.
- Armstrong, Elizabeth et Mary Bernstein. 2008. "Culture, Power and Institutions; A Multi-Institutional Politics Approach to social Movements", *Sociological Theory*, 26, 1 :74-99.

Lectures optionnelles :

- Arouche, Sophia, Samira Daoud, Goundo Diawara et Fatima Ouassak. 2020. « Jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires », *Cahiers de l'action*, 56(2), 57-69.

**SÉANCE 8 : Semaine de lecture  
2 mars 2023**

## BLOC 3 – ÉTUDES DE CAS

### SÉANCE 9 : Résistance des groupes minorisés et subalternisés

9 mars 2023

#### Étude de cas : Les mobilisations de jeunes minorisé-e-s

Lectures obligatoires :

- Dupuis-Déri, Francis. 2020 « Histoire des grèves d'élèves du secondaire au Québec : démocratie et conflictualité. » *Revue des sciences de l'éducation*, volume 46, numéro 3. p. 67–94.  
<https://doi.org/10.7202/1075988ar>
- Scott, James C. 2009. *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*. Paris : Éditions Amsterdam. Lire le chapitre 7 : « Infrapolitique des groupes subalternes »

Lectures optionnelles :

- Bayat, Asef. 2010. *Life as Politics: How Ordinary People Change the Middle East*, Palo Alto, CA/Amsterdam, Stanford/Amsterdam University Press, 11-26.

### SÉANCE 10: Commission parlementaire. Aucune lecture.

16 mars 2023

### SÉANCE 11 : Commission parlementaire. Aucune lecture.

23 mars 202

### SÉANCE 12 : *Quiet activism, engagement lifestyle* : les formes alternatives d'action collective

30 mars 2023

#### Étude de cas : le mouvement zéro déchet

Lectures obligatoires :

- Haenfler, Ross, Brett Johnson, et Ellis Jones. 2012. "Lifestyle movements: Exploring the intersection of lifestyle and social movements". *Social Movement Studies* 11 (1): 1-20.
- Isabelle Hajek. 2021. « Récup', glanage, zéro déchet : une nouvelle conception du politique ? », *Géocarrefour* [En ligne], 95/1 | 2021.  
<https://doi.org/10.4000/geocarrefour.16302>

Lecture optionnelle :

- Dubuisson-Quellier, Sophie. 2009. « Cible ou ressource : les ambiguïtés de la mobilisation des consommateurs dans la contestation contre l'ordre marchand ». *Sociologie et sociétés*, 41(2), 189-214.

**SÉANCE 13 : Répression, mouvements d'extrême droite et contre-mouvements**  
**6 avril 2023**

**Conférence de Véronique Pronovost sur le mouvement anti-avortement aux États-Unis**

Lectures obligatoires :

- Sommier, Isabelle. 2020. « Contre-mouvement ». Dans *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2e éd. : 159-64. Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2020.01.0159>.
- Klandermans, Bert, Annette Linden, et Nonna Mayer. 2005. « Le monde des militants d'extrême droite en Belgique, en France, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas », *Revue internationale de politique comparée*, 12(4), 469-485.

Lecture optionnelle :

- Francis Dupuis-Déri. 2014. « Émergence de la notion de “profilage politique” : répression policière et mouvements sociaux au Québec », *Politique et sociétés*, 33(3), 31-56.

**SÉANCE 14 : Tournant numérique et mouvements sociaux**  
**13 avril 2023**

**Projection documentaire : S'indigner... et après ? Forces et limites de l'activisme en ligne**

Lectures obligatoires :

- Pilote, Anne-Marie et Lena A. Hübner. 2019. « Femmes autochtones et militantisme en ligne : usages de Facebook et Twitter pour contrer les violences sexuelles dans la foulée du scandale policier de Val-d'Or. » *Recherches féministes*, 32(2), 167-196.
- Bennett, Lance W. et Alexandra Segerberg. 2012. “The logic of connective action: Digital media and the personalization of contentious politics”. *Information, Communication & Society*, 15(5), 739-768.

Lectures optionnelles :

- Cuny, Cécile et Héloïse Nez. 2013. « La photographie et le film : des instruments de pouvoir ambivalents », *Participations*, 7(3), 7-46.

**SÉANCE 15 : Examen final**  
**20 avril 2023**

Examen maison à remettre au plus tard le 28 avril sur StudiUM

\*\*\*

## **Déclaration de reconnaissance des territoires autochtones (non cédés) de l'Université de Montréal (tiohtià:ke)**

« L'Université de Montréal est située là où, bien avant l'établissement des Français, différents peuples autochtones ont interagi les uns avec les autres. Nous souhaitons rendre hommage à ces peuples autochtones, à leurs descendants, ainsi qu'à l'esprit de fraternité qui a présidé à la signature en 1701 de la Grande Paix de Montréal, traité de paix fondateur de rapports pacifiques durables entre la France, ses alliés autochtones et la Confédération haudensauni (prononciation : o-di-no-sho-ni). L'esprit de fraternité à l'origine de ce traité est un modèle pour notre communauté universitaire. »

### **Rappel de règlements pédagogiques**

Veuillez prendre note que le trimestre se termine le 28 avril 2023 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

### **Absence à un examen**

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.

### **Délais pour la remise d'un travail**

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département ; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

### **La prévention du plagiat**

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

## **Le harcèlement, y compris à caractère sexuel**

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>

Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>

Pour toute autre question : <http://harcelement.umontreal.ca/>

## **Bibliothécaire et règles bibliographiques**

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel ([m.thomas@umontreal.ca](mailto:m.thomas@umontreal.ca)). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du [Style Chicago \(méthode Auteur-Date\)](#). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du [Guide ScPo](#).

## **Besoin d'écoute ? Situation de détresse ?**

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du PASPOUM au C-3144 est ouvert (3e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Un ou une étudiant.e formé.e à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook «PASPOUM» . Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

Comme étudiant vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence. Les étudiants.es ont accès à un service 24 heures/7 jours offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.

Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://carrefoursae.umontreal.ca/sante/bien-etre/>

Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle. La sentinelle est un.e employé.e de l'UdeM, formé.e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles :

<http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>